

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Grande Synthe (59)
Place François Mitterrand

59760 Grande-Synthe

AVIS D'ATTRIBUTION**FOURNITURES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Grande-Synthe, Place François Mitterrand, 59760 Grande-Synthe, FRANCE. Tél. : +33 328627700. Fax : +33 328627712.
Courriel : marches.publics@ville-grande-synthe.fr. Code NUTS : FRE11.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-grande-synthe.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Collectivité territoriale

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : FOURNITURE ET LIVRAISON DE PROTECTION BIOLOGIQUE INTEGREE

II.1.2) Code CPV principal

03100000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PROTECTION BIOLOGIQUE INTEGREE

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.1.7) Valeur totale du marché

18000 euros

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

03121000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE11

Lieu principal d'exécution : Grande-Synthe

II.2.4) Description des prestations

FOURNITURE ET LIVRAISON DE PROTECTION BIOLOGIQUE INTEGREE.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 50%

Qualité

Valeur technique de l'offre : 40%

Performances environnementales de l'entreprise : 10%

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2019/S117-286496

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation

Section V : Attribution

LOT : Attribué

Intitulé : **FOURNITURE ET LIVRAISON DE PROTECTION BIOLOGIQUE INTEGREE.**

V.1) Informations relatives à une non-attribution

V.2) Attribution du marché

29 août 2019

V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non

V.2.3) Nom et adresse du titulaire

CHLORODIS SAS, Numéro national d'identification : 81191889500079, 2 rue d'Ennevelin, 59242, Templeuve , FRANCE. Code NUTS : FRE11.

Le titulaire est une PME : Oui

V.2.4) Informations sur le montant du marché/lot

Estimation initiale du montant : Non renseigné

Valeur totale : 18000 euros

V.2.5) Informations sur la sous-traitance

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Critères de jugement des offres :

1. Prix des prestations (pondération : 50 %) « analysé et jugé via la méthode du « chantier masqué » comme suit :

L'analyse des prix unitaires s'effectuera en fonction d'un chantier masqué correspondant aux achats les plus représentatifs du marché, non remis aux entreprises, élaboré par la Personne Publique avant la réception des offres et établi à partir des prix du bordereau des prix unitaires »

2. Valeur technique de l'offre (pondération : 40 %) jugée sur les fiches techniques des produits proposés, l'assistance et l'accompagnement technique proposé par le prestataire 20 % et la qualité de l'organisation du candidat permettant d'assurer la qualité du service (traitement des commandes, des livraisons, des factures, des réclamations, système de commandes par voie dématérialisée) 20 %

3. Performances environnementales jugée sur la politique globale de l'entreprise en faveur de l'environnement, démarches, label, certification (pondération : 10 %)

Le présent accord-cadre a été signé le 26/08/2019 sous le numéro A 2019/030.

Accord-cadre à bons de commande - montant minimum par période : 1 000€ HT - Montant maximum par période : 6 000 € HT

Durée de l'accord-cadre : de la date qui sera fixée jusqu'au 19 août 2020 puis reconductible deux fois par période d'un an.

Toute demande de consultation du marché doit être effectuée au préalable par écrit auprès de M. le Maire de Grande-Synthe - Place François Mitterrand BP 149 - 59792 Grande-Synthe cedex (fax : 03 28 62 77 12 - Mail : marches.publics@ville-grande-synthe.fr).

Cette demande sera traitée conformément à la loi du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs. Ce marché est soumis à la possibilité de recours en contestation de validité dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Tout candidat peut exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation avant la signature du contrat. Ce marché sera soumis à la possibilité de recours contractuel au plus tard jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution au JOUE.

Les recours sont à introduire :

- soit auprès du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE
- soit par utilisation de l'application Télérecours accessible à partir du site www.telerecours.fr

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039 , 59014 LILLE Cedex FRANCE. Tél. +33 359542342.
E-mail : greffe.ta-lille@juradm.fr. Fax +33 359542445. Adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

30 août 2019